

Livre de Propositions destiné aux candidats

Elections Présidentielles 2012

Janvier 2012

Table des matières

Avertissement	p.5
Liste des auteurs	p.7

Première Partie : 100 propositions pour la France

Culture	p.10
Économie	p.11
Éducation	p.14
Environnement	p.17
Institutions	p.18
Médias et Communication	p.20
Politique étrangère	p.20
Santé	p.21
Société	p.24

Deuxième Partie : Les articles par auteurs Articles Généraux

Pierre Chastanier Choisir un Président!	p.28
Plaidoyer pour une République Fraternelle.....	p.35
Voulez-vous le statu quo d'une décadence annoncée	p.55
Entre simplisme et démagogie : quelle place pour une avant-garde éclairée des Sages?	p.64
Croissance, PIB, Emploi, Mondialisation, Emprunts	p.66
La dette publique : un mal nécessaire?	p.70
L'Euro pour sortir de la crise	p.72
Une TVA sociale est-elle envisageable?	p.76
Une solution pour soulager efficacement les pays endettés?.....	p.78
Quand la jeunesse s'éveillera!.....	p.81
Le temps de la social-démocratie est sans doute dépassé.....	p.84

Peut-on sortir de la société de la peur?

Christian Huglo Peut-on sortir de la société de la peur? 1.....	p.88
Patrice Hernu Peut-on sortir de la société de la peur? 2.....	p.100
Gérard Lowenbach Peut-on sortir de la société de la peur? 3.....	p.110
Michel Maffesoli La crise : une « cosa mentale ».....	p.112
Paul Violet La crise, voire la prétendue crise.....	p.115

Culture

Patrick Brunel Démocratisation de la culture. État d'urgence	p.122
---	-------

Économie

Jean-Louis Guignard Être, Avoir	p.131
La création de monnaie doit être un droit régalien.....	p.134

	Rapport de la Commission Économie	p.137
	Réflexions sur l'énergie nucléaire en collaboration avec L'Industrie et la relance de l'économie	p.154
Hervé Hillion	Mettre un terme au déclin de l'industrie en France : les leçons du modèle Allemand.....	p.165
Gérard Le Roux	Réflexions pour une stratégie de ré-industrialisation.....	p.168
Georges Aimé	L'intéressement	p.170

Éducation

Pierre Maurel	Une priorité : l'Éducation pour tous ?	p.171
Michel Payen	La prise en charge de la difficulté scolaire et la formation des maîtres.....	p.183
Pierre-Julien Dubost	Développer, par l'éducation, l'intelligence sociétale	p.197
	Faire de l'Éducation un vecteur privilégié du progrès social	p.201
	Optimiser le système éducatif.....	p.206
	Réussir l'introduction des NTIC dans l'Éducation	p.208
	Utiliser la coopération intergénérationnelle pour le progrès de l'Éducation.....	p.210

Environnement

Daniel Richard	Écologie et Environnement : Propositions diverses.....	p.214
Georges Aimé	Le droit de savoir.....	p.221

Institutions

Patrice Hernu	Pour une réforme écologique et monétaire de la gouvernance globale	p.223
Georges Aimé	Cumul et Limite des Mandats, Obligation faite aux fonctionnaires, Reconnaissance du vote blanc	p.230
Divers	La responsabilité des acteurs	p.233

Santé

Alain Coulomb	Un scénario pour l'avenir du système de santé.....	p.235
Gérard Le Roux	La Santé et le Service Public	p.245

Société

Joël Thierry	Le logement	p.247
Charley Muscat	Que faire pour les banlieues ?	p.250
Alain Ouaba	Le retour du Service militaire obligatoire	p.264
Jean-Philippe Zappa	Islam en France, laïcité, intégration, multiculturalisme	p.267
Jean-Didier Vincent	Solidarité et Entraide.....	p.269
	Petit Lexique.....	p.271
	Remerciements.....	p.276

*« Moi je ne suis pas sûr de la vérité de ce que je dis,
mais je cherche en commun avec vous, de sorte que si on me fait
une objection qui me paraît vraie
je serai le premier d'accord »
Selon Socrate
(Dans Gorgias de Platon)*

AVERTISSEMENT

Un Cercle Inter Universitaire de réflexion, constitué de personnalités de la société civile de toutes tendances politiques, partageant dans leurs disciplines respectives un haut niveau de compétences, se réunit chaque mois dans un esprit de dialogue et de concertation pour débattre de sujets de société sur lesquels ses membres espèrent éclairer de leurs lumières leurs concitoyens.

Ce « think tank », présidé par Pierre Chastanier, poursuit la démarche qu'il avait entamée il y a 6 ans lors de la fondation du Club « Dialogue et Démocratie Française ». Le nouveau cercle -CIU- est une émanation plus éclectique de ce Club, élargie à des hommes et des femmes très strictement sélectionnés pour leurs visions humanistes, sans prendre en compte leur appartenance à quelque chapelle, parti, institution politique, philosophique, religieuse, économique ou sociétale que ce soit.

Il peut donc s'exprimer en toute indépendance s'appuyant uniquement sur les acquis de ses 80 membres actuels (Hauts Fonctionnaires, Élus, Académiciens, Professeurs d'Université, Médecins, Avocats, Industriels, Artistes, Philosophes, Sociologues, Écrivains, Militaires, Religieux...)

Cet ouvrage est constitué de textes écrits au cours de l'année 2011. En sont tirées 100 propositions qui, nous l'espérons, pourront être utiles lors de la campagne présidentielle aux candidates et candidats qui souhaiteront en prendre connaissance ou s'en inspirer.

Compte tenu de notre volonté de le distribuer à tous les candidats défendant des valeurs humanistes et à leurs équipes de campagne, il n'a malheureusement pas été possible à certains des nôtres, engagés dans des fonctions officielles ou partisans de la majorité ou de l'opposition de se dévoiler. Leur participation à la réflexion commune n'en a pas moins été déterminante.

Les articles de fonds, signés par leurs auteurs, peuvent présenter diverses options susceptibles de se contredire sur certains points. Ils sont à l'image de la diversité de notre société. Que tous ceux qui le désirent y puisent les argumentaires qui leur conviendront.

Nous espérons que ces 100 propositions pourront être utiles aux candidats auxquels nous souhaitons une excellente campagne au service de la France et des Français.

Pour le Groupe de travail
Le Président Pierre Chastanier

**Les Auteurs d'articles et
Rapporteurs des Groupes de travail**

Chastanier Pierre,

Président fondateur de Dialogue
et Démocratie Française
et président du CIU

Aimé Georges,

Vice-président de l'Académie du Gaullisme

Brunel Patrick,

Enseignant-Chercheur en littérature
française

Coulomb Alain,

Ancien Directeur Général de la Haute
Autorité de la Santé

Dubost Pierre Julien,

Président d'Honneur du Comité mondial
pour les apprentissages tout au long de la vie

Guignard Jean-Louis

(en collaboration pour l'Industrie avec Jean-Lou Blachier),
Président de la Commission Économie de
Dialogue et Démocratie Française

Hernu Patrice,

Administrateur de l'INSEE, Président en
exercice de Dialogue et Démocratie
Française et de France-Europe, Planète Bleue

Hillion Hervé,

Conseil de Direction Générale

Huglo Christian,

Docteur en Droit, Avocat

Le Roux Gérard,

Expert judiciaire, médiateur, professeur
d'expertise immobilière

Lowenbach Gérard,

Chef d'Entreprise

Maffesoli Michel,

Membre de l'Institut universitaire de France,
Administrateur du CNRS

Maurel Pierre,

Inspecteur général (h) de l'Administration
de l'Éducation nationale et de la Recherche

Muscat Charley,

Industriel, Vice-président de Dialogue
et Démocratie Française

Ouaba Alain,

Fonctionnaire d'État

Payen Michel,

Proviseur honoraire

Richard Daniel,

PDG de sociétés

Thiery Joël,

Consultant

Vincent Jean-Didier,

Membre de l'Institut (Académie des
Sciences) et de l'Académie Nationale de
Médecine

Violet Paul,

Chef d'Entreprise, Président du Conseil
National des Gaullistes de Gauche, Ancien
Maire-Adjoint de Paris

Zappa Jean-Philippe,

Délégué Général d'association

Première Partie
100 Propositions pour la France

Les propositions qui vont suivre, simples réflexions, options ou orientations diverses possibles, classées par thèmes, sont parfois précédés de courtes introductions.

Culture

Propositions pour une démocratisation de la culture :

Ce n'est pas d'une énième politique culturelle que la France a besoin. Les objectifs à atteindre sont connus, il n'y a pas lieu de les changer: entretenir et préserver tous les patrimoines; assurer leur transmission et leur diffusion auprès de tous; aider la création.

Ces priorités n'ont de sens que si elles sont pensées dans le cadre d'une conception exigeante, mais rigoureusement circonscrite, de la culture (conçue comme englobant le patrimoine artistique, intellectuel et industriel de l'humanité, ainsi que la création contemporaine, tant savante que populaire) et mises en œuvre avec la volonté de réussir une véritable démocratisation des arts et de la culture.

Voici les principes qui devraient guider les politiques publiques en cette matière, ainsi que quelques propositions :

1 - Faire de la démocratisation de la culture un enjeu national majeur :

Pour cela, l'action publique de l'État doit être menée, non plus au travers d'un « Ministère de la Culture et de la Communication », mais d'un « Ministère des beaux-arts, des humanités et de la culture », clairement séparé d'un « Ministère de la Communication », et travaillant en étroite collaboration avec d'autres grands Ministères (Éducation, Travail...).

2 - Sanctuariser le budget de la culture :

La crise ne doit pas servir de prétexte à une baisse des subventions. Au contraire, parce qu'elle contribue au développement économique, la culture peut être une réponse à la crise: les métiers de la connaissance, de l'artisanat et des arts sont un important gisement d'emplois. À l'échelle d'un pays, d'une région, ou d'une ville, développement culturel et développement économique ne sont pas antinomiques: une spirale vertueuse existe, qui entraîne les deux dans un mouvement dynamique ascendant. Par ailleurs, les dépenses culturelles sont aussi un investissement social: l'ignorance et l'inculture engendrent le ressentiment, le mépris, la haine, la violence et la barbarie; elles sont d'un coût social trop élevé pour que l'on accepte sans rien faire de les voir devenir la norme chez une partie de nos concitoyens.

3 - Donner aux Régions une compétence particulière en matière culturelle

Et les désigner comme « chefs de file » de l'action publique culturelle dans les territoires.

4 - Rechercher des partenariats public/privé,

À la condition formelle qu'ils n'entraînent aucune perte de maîtrise de la part de la puissance publique. Cela exclut, par exemple, un partenariat avec Google pour la numérisation du patrimoine de la BNF.

5 - Cibler les formes les plus menacées

Et les plus fragiles de la culture savante et de la culture populaire, celles auxquelles le marché ne s'intéresse pas, et concentrer sur elles les efforts. Dans le cadre d'une politique du livre, la littérature doit être particulièrement défendue. Mais aussi, la musique classique, la musique contemporaine, la chanson...

6 - Soutenir la création.

Elle ne doit pas relever de l'exceptionnel (donc ne pas être pensée en termes événementiels!), mais irriguer la vie de la cité. C'est pourquoi la création des amateurs doit être valorisée et rapprochée de celle des professionnels: il faut inciter les dramaturges, les compositeurs et les chorégraphes à créer à destination des ensembles amateurs. Par ailleurs, l'État et les collectivités territoriales doivent relancer une grande politique de commandes publiques, indépendante des diktats du marché de l'art et de la logique d'un capitalisme prétendument devenu « culturel »: combien d'auteurs, de compositeurs, de peintres, de sculpteurs, ne mériteraient-ils pas de bénéficier de l'aide et de la reconnaissance de la nation pour la qualité de leurs œuvres!

7 - Promouvoir un usage culturel d'Internet :

Le public doit être formé au décodage des images et, plus largement, à la découverte des cultures numériques qui, elles aussi, doivent être valorisées.

8 - Lutter contre toute forme de communautarisme culturel,

Mais favoriser la reconnaissance de la diversité culturelle: l'action publique doit veiller à faire connaître les cultures de toutes les civilisations, sans établir de hiérarchie entre elles. Aussi faut-il encourager la circulation des artistes et des œuvres. À l'échelle de notre continent, un « Statut européen de l'artiste » pourrait être instauré.

Cette mission de démocratisation des arts et de la culture, appuyée sur un soutien effectif à la création, est une priorité absolue. Elle doit figurer dans le programme de tous les candidats à l'élection présidentielle.

Économie

9 - S'attaquer vigoureusement au problème du chômage.

Cancer de notre société depuis si longtemps, nous avons fini par oublier que le droit au travail figurait parmi les droits fondamentaux d'une démocratie moderne. Aussi convient-il, plutôt que de pratiquer un assistantat généralisé, de permettre à chaque Française et à chaque Français, selon ses compétences et selon ses aptitudes de trouver dans le secteur privé et si besoin est dans le secteur public, un emploi décent qui lui rendra dignité et subsistance.

10 - Grande distribution :

Il est urgent d'affronter les groupes de pression de la grande distribution, ceux de Bruxelles et ceux du commerce mondial en initiant un projet de loi clair et précis sur l'étiquetage. Il est indispensable que sur

chaque chose achetée soit inscrit lisiblement (pour tous les âges) et clairement sur le contenant : le(s) lieu (x) d'origine du (des) produit(s) composant l'article ; le(s) lieu (x) de fabrication, de préparation et/ou d'élaboration ; le(s) lieu (x) de conditionnement ; le(s) lieu (x) d'expédition.

11 - Participation :

Alors que dans les grandes entreprises existent des plans, encore timides, d'intéressement et/ou de participation, rien n'est en place pour les petites structures de moins de cinquante salariés. Pis, lorsqu'on imagine une prime, on exclut du dispositif leurs salariés. Pour que ces derniers se sentent intellectuellement et matériellement (pas uniquement par des promotions) partie prenante de l'avenir de leur entreprise, il convient de les intéresser financièrement aux résultats.

12 - Ré-industrialisation :

Réindustrialiser la France doit être un devoir de survie pour l'économie française. On reproche à l'Allemagne, qui a instauré la TVA sociale de ne pas être « sociale » et d'être inflationniste. Nous répondons à ces critiques en proposant soit la TSA, la Taxe de Solidarité Active, qui doit servir exclusivement à la baisse des charges des entreprises et à l'augmentation du salaire, pension ou revenu nets soit une TVA sociale « aménagée » qui ne pénalise pas les foyers modestes (voir infra). Il faudra s'appuyer sur une assiette élargie à l'ensemble de l'économie dont l'économie financière, car la seule hausse de taxe ne suffira pas à une baisse nécessaire des charges pour rendre compétitives nos entreprises, c'est pourquoi des pistes complémentaires doivent être ouvertes.

13 - Sortir de la Société « financialiste » :

La Loi n° 73-7 du 3 janvier 1973 sur la Banque de France est une loi française, qui a régi de 1973 à 1993 l'organisation de la Banque de France. L'article 25 de cette loi stipule que « le Trésor public ne peut être présentateur de ses propres effets à l'escompte de la Banque de France ». La loi a été abrogée par la loi n° 93-980 du 4 août 1993 (aujourd'hui codifiée dans le Code monétaire et financier), entrée en vigueur le 1er janvier 1994 pour la transcription du traité de Maastricht puis de celui de Lisbonne. Cela revient, à coûts importants pour l'État, à confier la création de monnaie à des intérêts privés. Nous pensons que la création de monnaie doit être constitutionnellement du domaine régalien de l'État.

14 - Refondre la fiscalité :

En retrouvant le principe fondamental de la progressivité de l'impôt selon lequel « Pour l'entretien de la force publique, et pour les dépenses d'administration, une contribution commune est indispensable : elle doit être également répartie entre tous les citoyens, en raison de leurs facultés (Art 13 de la déclaration des droits de l'homme et du citoyen) ». Cela suppose de taxer équitablement les revenus du patrimoine aussi bien que ceux du travail, de supprimer les niches fiscales et d'inclure dans l'ISF la totalité du patrimoine y compris les parts de sociétés, les toiles de Maîtres ou les voitures de collection !

15 - Créer une TVA sociale ne pénalisant pas les foyers modestes.

En appliquant en complément du passage à la TVA sociale (réduction des charges sociales salariales et patronales correspondant aux allocations familiales et à l'Assurance maladie financées par l'impôt et notamment par une hausse correspondante de la TVA qui taxera aussi sur les produits importés) une redistribution du surcroît de TVA payé par les familles modestes (jusqu'à 2 fois le SMIC) soit par prime soit par diminution ciblée des cotisations salariales, de sorte que pour elles cette mesure soit strictement indolore.

16 - Développer l'innovation :

En prenant conscience même si la concurrence est devenue rude que nos vieux pays ne pourront soutenir une compétition farouche avec les pays émergents qu'en innovant sans cesse, ce qui implique un très haut niveau d'éducation, une formation orientée vers la science et la technologie, une aide judicieusement dirigée vers de vraies entreprises innovantes.

17 - Favoriser la micro-entreprise :

Alors que nos grands groupes échappent scandaleusement par l'optimisation fiscale et la délocalisation des centres de profit à une honnête contribution aux charges de la Nation il convient de constater que les PME qui elles paient intégralement l'IS et qui sont globalement les plus créatrices d'emplois puissent être l'objet de toutes les attentions des pouvoirs publics (aide à la création d'entreprises, fonds mutualistes de cautionnement mutuels, accès plus facile au crédit, simplification du droit du travail).

Propositions sur les énergies :

18 – Pour ceux qui veulent sortir progressivement du nucléaire

On peut suggérer un scénario intelligent (déjà retenu par l'Allemagne) basé sur 3 facteurs :

- Sobriété par les économies d'énergie
- Efficacité par des technologies existantes
- Recours aux énergies renouvelables

Le scénario, appelé négawatt, ne réduit en rien le confort du citoyen, peut assurer la sortie du nucléaire en 22 ans, décarboner quasi totalement la France, et permettre la création de centaines de milliers d'emplois locaux.

19 – Pour les partisans du Nucléaire au contraire :

Il existe des alternatives aux filières « uranium » sans ses graves inconvénients ; la Chine, la Russie, et l'Afrique du sud développent la filière dite « à boulets » mais avec le handicap de ne pas disposer d'une turbine fiable à hélium. La filière utilisant le Thorium pourrait réconcilier les anti-nucléaires avec cette énergie s'ils sortent de leur idéologie. Nous proposons donc de développer ces filières en abandonnant rapidement les filières à uranium. Quant aux déchets, il serait intéressant d'examiner la possibilité de traitement par transmutation nucléaire.

Propositions pour le secteur monétaire et financier

20 - Restaurer l'unité économique et monétaire de la zone Euro.

21 - Désengager la France d'une dette qui l'épuise.

22 - Retrouver un équilibre budgétaire de fonctionnement.

23- Créer une taxe sur l'espace international au profit des plus pauvres.

24 - Séparer banques d'affaires et banques de dépôt.

25 - Nationaliser les 2 sociétés de Clearing (Euroclear et Clearstream, où la spéculation mondiale est traitée.

26 - Supprimer les ventes à découvert.

Et interdire les produits dérivés qui alimentent le casino bancaire.

27 - Redonner à la BCE l'exclusivité du pouvoir de création monétaire

28 - Abolir réellement les paradis fiscaux

En interdisant l'activité en France à toute société les utilisant.

29 - Taxer les transactions financières pour réduire l'économie virtuelle.

30- Renationaliser certaines banques.

31 - N'autoriser que des agences de notations publiques.

32 - Ouvrir à la justice tout le tracking financier (aujourd'hui 55 % des transactions sont opaques).

33 - Limiter les regroupements bancaires privés et la taille des banques.

34 - Limiter la rémunération du personnel des banques et des traders.

35 - Arrêter de subventionner les multinationales (sur les 100 premières mondiales, toutes ont réussi à profiter de l'argent public).

36 - Faire la chasse au gaspi dans tout le secteur public.

Éducation

37 - « Sanctuariser » budgétairement l'Éducation nationale :

Globalement, les bons scores 2009 de l'OCDE se situent très majoritairement dans les pays où les dépenses pour l'éducation sont importantes. PISA 2009 montre que la France est tout simplement le dernier des 31 pays de l'OCDE pour l'évolution de ses dépenses éducatives sur la période 2000-2008.

38 - Prévenir les difficultés le plus tôt possible :

Puisque l'échec est cumulatif, il faut, de toute urgence, concentrer les moyens sur l'enseignement primaire.

39 - Réduire la rupture entre l'école primaire et le collège et favoriser la mixité sociale à l'école.

40 - Veiller à la mise en œuvre effective - enfin - du collège unique

Et du socle commun de compétences.

41 - Rétablir une vraie formation initiale et continue des maîtres.

42 - Fixer des objectifs clairs et donner une certaine dose d'autonomie

Aux établissements pour réduire l'inégalité sociale devant l'École.

43 - Revoir les rythmes scolaires.

44 - Supprimer l'avantage fiscal du soutien scolaire à domicile.

45 - Instaurer un enseignement des arts tout au long de la scolarité.

L'école ne doit pas seulement apprendre à lire, écrire et compter ! Elle doit aussi initier les élèves à la culture savante et aux arts majeurs des grandes civilisations. Cet enseignement, dispensé dès l'école primaire par des professeurs spécialisés en histoire de l'art, doit être intégré au « socle commun des connaissances et des compétences ». Ce qui, dans le domaine des humanités et des beaux-arts, n'a pas été découvert à 15 ans, a très peu de chances de l'être plus tard. Parallèlement, une pratique artistique (chant choral, pratique instrumentale, danse, théâtre...) doit être encouragée dès l'école primaire, encadrée par des artistes professionnels qui trouveront là une source de revenus. Cette pratique doit être rigoureuse et suivie dans le temps. Elle doit viser à développer l'imagination, la sensibilité, le goût et le potentiel créatif de chaque élève.

46- Développer par l'éducation, l'intelligence sociétale :

Dans ce monde complexe et indéterminé, il apparaît comme nécessaire d'appréhender les situations auxquelles nous sommes ou serons confrontés et les réactions probables des acteurs individuels ou collectifs concernés. Pour cela, nous devons prendre en compte le fonctionnement des systèmes sociaux avec leurs interactions : tel est le but de l'intelligence sociétale dont la pratique apparaît comme le complément de l'intelligence économique.

47 - Faire de l'éducation, un vecteur privilégié du progrès social !

Comment faire pour que l'éducation soit un vecteur d'un progrès social respectant les droits de l'homme ? Il faut, dans ce monde complexe et hypercompétitif, que l'éducation donne à la personne humaine ce quadruple pouvoir de penser, d'exister et d'agir en prenant en compte le droit à la différence, à la conciliation des contraires et à la variété dans l'unité.

Dans ce contexte de rapports de force, de réseaux de relations et de culture de liens, l'éducation prend tout son sens dans l'apprentissage à œuvrer dans des espaces collaboratifs plus ouverts et plus stables.

48 - Optimiser le système éducatif :

Le contexte de l'éducation a évolué dans une société cognitive irriguée par des réseaux de savoirs grâce au numérique. La possibilité d'avoir un domicile numérique et d'accéder à de nouveaux espaces de connaissances et d'échanges pour l'Apprenant entraîne, pour l'Enseignant, une compétence nouvelle d'ingénierie pédagogique en matière d'éco, de co et d'auto éducation. Il est à noter que, dans cette approche, la coopération intergénérationnelle, peut valoriser le capital social et éducatif de l'apprenant.

49 - Réussir l'introduction des NTIC :

La révolution des nouvelles technologies de l'information (NTIC) entraîne un bouleversement sociétal créant un minerai informationnel dont l'abondance croît exponentiellement. Cette croissance se doit d'être maîtrisée si l'on ne veut pas qu'elle engendre un désordre préjudiciable pour la fonction éducative.

Une réflexion doit être menée par la communauté des pédagogues pour passer de « l'informer » au « mieux s'informer ». Ainsi la production de ressources numériques sera en phase avec les besoins et adaptée aux usages.

50 - Utiliser la coopération intergénérationnelle :

La coopération intergénérationnelle à des fins éducatives peut fertiliser et fortifier la mémoire de ce qui a été fait par plus de connaissances et de conscience des expériences et des réalités passées afin de tirer les leçons de leurs échecs et de leurs réussites et, ainsi, de mieux imaginer nos futurs souhaitables.

L'apport des seniors sera porteur d'espoir pour l'avenir et contribuera à l'élévation du niveau d'éducation des citoyens. Il faut que ces projets coopératifs soient conçus comme des systèmes ouverts sans a priori aux niveaux des aînés et des jeunes.

51 - Créer un tutorat scolaire obligatoire :

Pour s'attaquer dès le Primaire aux différences nées des origines sociales et contribuer ainsi à rétablir une égalité des chances raisonnable. Occasion de donner des emplois utiles à de nombreux chômeurs et à des mères de famille sous réserve d'un contrôle d'aptitudes sans complaisance.

52 - Application de la division en cycles de la maternelle au CM2

Telle que prévue dans la loi d'orientation de 1989 et jamais mise en place (Cycle des apprentissages premiers = 1re et 2e années de maternelle actuelles ; cycle des apprentissages fondamentaux = grande section de maternelle actuelle, cours préparatoire et cours élémentaire 1re année ; cycle des approfondissements = cours élémentaire 2e année, cours moyen 1re et 2e année).

53 - Buts à atteindre :

1- assouplir la durée consacrée à chacun des apprentissages visés par les objectifs de chaque cycle pour que chaque enfant puisse les suivre à son rythme ;

2- rendre inutile le redoublement générateur de blocage et d'échec.

54 - Prise en charge des difficultés rencontrées par les enfants

Au cours de leurs apprentissages par la mise en place d'un corps spécifique de personnel hautement qualifié dans l'analyse, l'élaboration de solutions et le suivi des actions mises en place pour surmonter les difficultés quelle que soit leur nature, personnel également chargé de l'encadrement de la formation pédagogique permanente des maîtres dont la formation initiale doit retrouver des conditions décentes.

55 - Donner à l'école élémentaire l'autonomie dont elle a besoin

Pour s'approprier et maîtriser son projet par la mise en application et la généralisation de la création de l'Établissement public d'Enseignement primaire (EPEP) prévu par la loi relative aux libertés et responsabilités locales du 13 août 2004.

56 - Élever le niveau de professionnalisation des directeurs d'école

Afin d'assurer les responsabilités générées par une plus grande autonomie de l'établissement.

57 - Rétribuer à un niveau incitatif les enseignants

Et les personnels d'encadrement surtout dans le cadre de leurs nouvelles missions.

58 - Développer l'écologie dans l'éducation.

Environnement

59 - Propositions sur la biodiversité :

120 écorégions représentent 70 % de la biodiversité planétaire. Il faut mettre en place un plan de protection international dirigé par l'ONU.

Modifier le droit des études d'impact en y ajoutant l'évaluation des pertes en unité de biodiversité et l'obligation de compenser.

60 - Interdire de breveter le vivant :

Il est absolument criminel de donner la propriété à des multinationales d'éléments du vivant qui existent depuis des millions d'années (y compris les gènes humains). Beaucoup de citoyens ignorent ce fait. Il n'est pas à l'honneur de l'homme. Après l'argent, les banques deviennent ainsi propriétaires du « sang » de la vie.

61 - Interdire les OGM avant d'avoir fait des études sérieuses et indépendantes sur leurs effets sur la santé

Et arrêter de jouer aux apprentis sorciers de l'évolution sans précaution (par exemple, après 20 ans d'OGM, les résultats agricoles sont catastrophiques: baisse de la productivité, pollution chimique, invasion génétique, augmentation des coûts, faillites des agriculteurs). Sans compter les risques sanitaires.

62 - Accroître les budgets des organismes de protection de la biodiversité

Par l'achat de territoires (ex : conservatoire du littoral).

63 - Être intransigeant sur les produits importés

Non respectueux de l'environnement Contrairement aux règles de l'OMC, au niveau de leur composition et de leur process de fabrication.

64 - Qualité de l'air, de l'eau, de la radioactivité, contrôle des déchets

Rendre publiques, par un site internet, toutes les mesures effectuées sur la qualité de l'air, de l'eau, de la radioactivité etc., sur tout le territoire. Il est normal que le citoyen qui finance ces mesures en connaisse directement le résultat.

Lors d'études publiques importantes (ex : cancers, OGM), les données élémentaires recueillies doivent être ouvertes aux chercheurs indépendants.

Interdire tout lien financier entre les membres des agences publiques ou de veille sanitaire environnementale et les sociétés dont les produits sont étudiés.

Interdire l'exportation sauvage vers l'Afrique des déchets toxiques (Qui nous reviennent parfois après avoir empoisonné ces peuples).

65 - Transcrire la directive européenne sur le droit pénal de l'environnement par formulation d'un délit général d'atteinte à l'environnement.

66 - Protéger la nature :

Dans un pays qui dispose de tant d'atout géographiques et touristiques, la création de brigades vertes au sein de parcs naturels ouverts au public sera également l'occasion de donner des emplois utiles à des chômeurs mais aussi de contracter avec les petits paysans, jardiniers de la nature, des missions d'entretien du territoire (chemin communaux, forêts, rivières), source de profit touristique et d'économies dans la lutte estivale contre l'incendie.

67 - Jeter les bases d'une juridiction internationale d'un code Mondial de l'environnement

Institutions

France

68 - Cumul et limite des mandats,

Obligation faite aux fonctionnaires de démissionner et reconnaissance du vote blanc sont indissociables pour que les Français aient à nouveau confiance, respectent leurs représentants politiques et leur donnent les moyens d'exercer pleinement leurs responsabilités. Le renouveau passe par là.

69 - Elire un Président-arbitre et lutter contre la bipolarisation

En modifiant le mode d'élection au suffrage universel du Président de la République par l'institution d'un scrutin uninominal à 2 tours ouvert au premier tour à tous les Français appuyés par 500 élus ou 50 000 citoyens et au second tour à tout candidat isolé ou coalisé ayant réuni sous son nom au premier tour (ou sous le nom de sa coalition) plus de 10 % des suffrages. Le candidat arrivé en tête au second tour sera élu quel que soit son score.

70 - Sous-traiter certains services publics.

Notamment dans les zones rurales afin de maintenir au meilleur coût la présence d'un service au public

International

71 - Suppression de l'OMC et du FMI.

72 - Développement de nouvelles lois anti-trust.

Justice

73 - Réduction du pouvoir juridique des multinationales sur les États et réglementation drastique du lobbying.

74 - Recours systématique vers le fautif lorsque l'État est condamné.

75 - Instauration d'une class action ou action collective.

76 - Accélérer les procédures judiciaires

Notamment prud'homales en imposant des dates de dépôt de conclusion pour les deux parties si elles souhaitent déposer des conclusions écrites et refuser toute demande de report (le plus souvent injustifiée).

77- Frais de procédure contentieuse

Non déductible vis-à-vis d'un ancien salarié et Non déduction des amendes du bénéfice imposable.

78 - Interdiction des instructions individuelles.

79 - Comment redonner confiance ?

Parlons donc du « beau » car le beau existe autour de nous, mais on n'en parle pas assez.

Privilégions en politique, le moyen et le long terme plutôt que le court terme, cela donnerait une perspective et c'est rassurant.

Limitons le nombre de lois promulguées et pas toujours appliquées car trop nombreuses, trop complexes, opportunistes et donc souvent peu pérennes.

Allégeons et rendons les codes de la loi plus lisibles, supprimons les textes qui ne répondent plus aux exigences du moment.

Médias & communication

C'est l'un des problèmes les plus graves d'aujourd'hui. Les médias donnent le pouvoir aux multinationales et aux banques sur les esprits des citoyens. Le média devient le message, il transforme tout en spectacle, y compris la vie. L'homme n'est plus que le spectacle de lui-même. Rien n'est important. Toutes les marionnettes sont au même niveau. Le citoyen n'a aucun pouvoir de réfléchir ou de débattre avec les médias. Pour les banques, il est plus économique d'investir dans les médias que dans une armée ou une police. Heureusement, Internet attaque ce monopole, mais pour combien de temps ? Google est-il démocratique ? Certainement pas.

80 - Information du consommateur

Développer vraiment et simplement l'information du consommateur sur les produits qu'il achète. Développer les labels et alerter si nécessaire sur la toxicité.

81 - Structure des médias

Revoir complètement la structure des médias dont la concentration réelle est préjudiciable à l'éducation, l'information, la culture, le sens politique, l'ouverture, et le métissage. Aujourd'hui, sur 29 chaînes de la TNT, seule une chaîne paraît indépendante. Les 28 autres n'appartiennent qu'à 5 propriétaires : l'État, Bouygues, Vivendi, Lagardère et Bertelsmann. Dans ces conditions, notre cerveau est bien gardé.

82 - Réglementer la publicité et transférer le BVP

Réduire très fortement par réglementation la publicité sur tous les médias. L'interdire sur les médias publics et interdire toute publicité visant les enfants (comme dans certains pays européens).

Transférer le BVP (Bureau de vérification de la publicité) à une autorité de l'État, comme le CSA, par exemple.

83 - Indicateur de satisfaction du citoyen

Définir un indicateur de satisfaction du citoyen plutôt que le PIB et le communiquer largement.

84 - Garantir aux citoyens l'accès libre à Internet,

Ne pas le contrôler à son insu, ne pas le « pucer », le fichier. Garantir aux citoyens une indépendance vis-à-vis d'Internet en contrôlant par l'État l'ensemble des systèmes de flux (câble optique, distributeurs, etc.).

Politique Étrangère

85 - Europe politique et Monnaie

L'Europe politique doit reprendre son pouvoir sur sa monnaie. La BCE doit rendre son indépendance pour que nous puissions faire jeu égal avec nos concurrents. La création de monnaie doit rester politique et donc aux États et ne doit en aucun cas être privatisée.

86 - Propositions pour une gouvernance des échanges entre les Nations :

- Convergence du G20 et des discussions Onusiennes sur le climat ;
- Intégration des contreparties carbone, eau et ressources rares pour toute monnaie détenue en réserve (interdiction de détenir des dollars sans ces contreparties) ;
- Organisation d' « un nouveau Bretton du Carbone » préparant un agenda de discussion de cette réforme ;
- Régulation par le marché à la source des ressources carbone fossiles ;
- Modification du statut de l'Euro comme monnaie de réserve ;
- Programme mondial de récupération des eaux douces (que l'eau retourne à la terre est fondamental, c'est le problème mondial n° 1) ;
- Instauration d'une instance mondiale de gouvernance déléguée en place de l'ONU pour la gestion de certaines ressources ;
- Régionalisation des instances de l'ONU et lien politique direct avec les institutions continentales régionales.

Santé

87 - Sept tendances lourdes

Elles déterminent l'évolution de ce secteur économique majeur, qui correspond - avec l'éducation des enfants et l'emploi - à l'une des trois principales préoccupations de nos concitoyens. Elles guident nécessairement toute évolution par ailleurs urgente et nécessaire.

Les dépenses de santé connaîtront durablement des taux de croissance plus élevés que le PIB, taux de croissance liés à l'évolution démographique et plus encore à l'augmentation des dépenses afférentes à la prise en charge des pathologies chroniques.

Le système de santé fait face au défi de « soutenabilité » en matière de coût, de qualité et de confiance des usagers. Relever ce défi est essentiel pour retrouver confiance, qualité et équilibre financier.

Les relations régimes obligatoires/régimes complémentaires/fournisseurs de soins vont devoir se clarifier autour de 3 axes :

- la prise en charge des soins d'entretien par la sphère des responsabilités collectives pour les plus démunis : c'est la CMU ;
- l'exclusion de la prise en charge collective d'une part des soins pour les personnes en ALD (pour les soins ne relevant pas de cette catégorie) ;
- l'inclusion dans la sphère des responsabilités partagées d'une part des soins primaires à travers la médicalisation croissante de la prévention (l'éducation thérapeutique notamment). Une nouvelle définition du périmètre de la responsabilité collective apparaît inéluctable, même si ceci doit être progressif.

88 - Les programmes de prévention

Et de gestion des épidémies ont un potentiel inexploité, qui permettrait d'améliorer le niveau de santé de la population et de réduire les coûts. À côté du modèle dominant de soins aigus, est en train d'émerger et de se développer un modèle plus adapté aux pathologies chroniques, dans lequel sont valorisés :

- un patient plus actif dans une relation plus égalitaire avec le corps médical,
- un traitement concentré sur le malade et pas seulement sur la maladie,
- l'organisation d'un « continuum » impliquant des acteurs coordonnés dans une organisation cohérente (et non binaire ville/hôpital, public/privé, sanitaire/médico-social),
- la prise en compte et l'évaluation d'une dimension psycho-sociale, économique et environnementale,
- un discours plus pédagogique et responsable que prescriptif,
- le développement de politiques de prévention et d'éducation thérapeutique.

Ce modèle apparaît le seul susceptible de faire reculer les maladies chroniques (et leur poids financier).

89 - L'apparition de consommateurs de soins plus exigeants

Et mieux informés alimente l'intérêt grandissant que suscitent les systèmes de santé où les médecins sont rémunérés à la performance et où les coûts sont mieux partagés. Cette politique esquissée à travers la nouvelle convention médicale signée pour les médecins généralistes et quelques spécialités doit être étendue à tous les médecins demain, et surtout au secteur hospitalier.

90 - Les technologies de l'information et de la communication

Constituent une piste importante pour résoudre les difficultés rencontrées aujourd'hui par le secteur de la santé et peuvent faciliter :

- la « déterritorialisation » de l'offre de soins ;
- l'amélioration de la qualité des soins et des conditions de vie du patient avec le développement du Dossier Informatique, une meilleure continuité des soins, un suivi régulier des indicateurs-clés, une prise en charge pluridisciplinaire... et une plus grande implication du patient lui-même ;
- la réorganisation et l'optimisation du temps médical aujourd'hui gaspillé notamment par des tâches administratives ;
- et, en définitive, la maîtrise des dépenses de santé.

91 - Performance du système de santé

Le management est un élément clé de la performance du système de santé. Plus de management n'est pas « moins d'humain », mais au contraire la libération des tâches fastidieuses, répétitives, automatisables, inutiles ou dangereuses pour consacrer l'énergie et l'extraordinaire dévouement des soignants aux personnes authentiquement malades.

Il y a à travers ces sept tendances lourdes :

- à la fois de l'inéluctable (la demande de soins liée au vieillissement de la population, à la chronicité croissante des pathologies et à l'exigence forte des patients ; l'offre de soins conditionnée par la démographie médicale et la durée de travail des praticiens),
- mais aussi des marges de manœuvre, dans l'organisation d'un système plus fluide et moins cloisonné, plus prescriptif et moins curatif, plus décentralisé et centré sur les personnes, l'utilisation systématique des nouvelles technologies, la nécessaire révolution managériale.

Nous avons devant nous une décennie de rupture : certaines déjà engagées, d'autres viennent très vite comme la pénurie médicale, la rénovation des soins primaires, l'efficacité hospitalière, le développement des Techniques de l'Information et de la Communication dans le système de santé.

Nous avons le sentiment que, pour l'essentiel, ce scénario est le seul qui permette la survie du système dans la logique d'un pouvoir central stratège, unifié entre l'État et l'Assurance Maladie, plus déconcentré qu'aujourd'hui dans sa mise en œuvre, privilégiant l'adaptation aux réalités locales et l'équité à l'uniformité née d'une conception étroite de l'égalité.

92 - Propositions sur le plan de la toxicité générale et de la santé :

- Interdire réellement les produits cancérigènes avérés.
- Accélérer le processus européen d'autorisation de mise sur le marché des produits chimiques (REACH) et l'étendre aux formes nanométriques des molécules.
- Revoir la politique des déchets avec plus de transparence par une meilleure conception en amont des produits par changement de la technologie de traitement (suppression urgente des incinérateurs et développement du tri recyclage). Il faut individualiser la facture de traitement des déchets auprès des citoyens et responsabiliser la grande distribution.
- Réduire très fortement l'agriculture intensive et l'utilisation des pesticides.
- Développer les surfaces en agriculture biologique, notamment tous les bassins versants des villes qui devraient obligatoirement passer en bio pour améliorer la qualité et l'économie de la ressource en eau (ex : la ville de Munich).
- Rendre obligatoire la présence d'une restauration bio dans les écoles, les hôpitaux et tous les locaux de restauration collective.
- Réduire le transport par la route utilisant le pétrole et ses adjuvants, développer les transports en commun propres, avoir une politique des villes allant vers l'amélioration de la qualité de l'air, notamment des systèmes de chauffage des habitats nouveaux et anciens (dans 50 ans, nos enfants ne comprendront pas comment nous avons fait pour vivre au cul d'un moteur et respirer).
- Donner aux lanceurs d'alerte un statut indépendant pour les protéger des lobbies, qu'ils soient scientifiques ou simples témoins.

Société

93 - Démographie

L'évolution démographique de l'espèce humaine est catastrophique. Le nombre d'hommes sur la planète aura été multiplié par quatre en un siècle. Il faut donc limiter la politique de soutien à la natalité en Europe, et militer pour cette réduction dans les autres pays.

Mais compte tenu également de la croissance exponentielle de populations originaires de cultures non européennes, nous ne pouvons pas passer à côté d'une réflexion sur le devenir culturel de la société française, notamment dans son rapport à la religion et aux revendications confessionnelles. Nous attendons des candidats qu'ils s'expriment sur cette question, sans stigmatisation démagogique dangereuse pour la cohésion nationale, sans non plus jouer les autruches qui s'enfouissent la tête pour ne pas affronter la réalité.

94 - Le Service militaire obligatoire :

Nous souhaitons le retour au service militaire obligatoire pour tous les jeunes d'une classe théorique de 600 000 personnes, destiné à conforter les valeurs républicaines, à faire l'apprentissage de la vie en Communauté et consacrer un temps au service de la France. Ce service d'une durée minimum de 3 mois (vacances d'été) à 9 mois (temps choisi) pourrait avoir pour employeur l'ensemble du Service Public (coût de la dépense évalué entre 3 et 5 milliards d'euros mais pour combien de retombées positives). Ce projet est une étape incontournable pour réhabiliter les valeurs de la République.

95 - Proposition pour la transparence et la lutte contre la corruption :

Beaucoup de problèmes rencontrés et de luttes citoyennes ont pour origine un manque de transparence ou une corruption de haut niveau.

À l'instar de certains pays européens (Norvège, Suède etc.), tout salaire public, toute dépense publique, tous frais engagés avec de l'argent public doivent pouvoir être consultés sur un site internet, au plus tard un mois après leur règlement. Et ceci à tous les niveaux d'engagement des dépenses. De même, les marchés passés avec leurs offres doivent être facilement consultables. Ce système simple aboutit non seulement à une baisse de la corruption mais aussi à une forte baisse des dépenses.

96 - Remettre l'homme au centre des politiques du logement

Le logement est un des éléments essentiels d'une vie harmonieuse tant privée que professionnelle. La nécessaire prise en compte du parcours résidentiel propre à chaque individu demande qu'à chaque étape de sa vie lui soit proposé un logement qui corresponde le mieux à ses besoins et ses souhaits et qui respecte sa capacité financière.

A chaque étape de ce parcours résidentiel des dispositions de sécurisation doivent être mises en place. À titre d'exemple, la garantie des risques locatifs doit devenir universelle.

97 - Réunir une grande conférence nationale sur le logement

Le développement de l'offre de logements, notamment de constructions neuves, suppose une mobilisation de tous les acteurs, publics et privés, et à tous les niveaux de décision ainsi qu'une meilleure coordination. Il faut que soit mieux pris en compte les besoins locaux spécifiques grâce à l'expertise des collectivités territoriales. Sous l'impulsion de l'État, une grande conférence nationale sur le logement doit associer les élus et les professionnels. Cette conférence aura notamment en charge de définir des

modes efficaces de mobilisation du foncier (emphytéose des terrains de l'État, abolition du clivage parc privé-parc social, création d'agences spécialisées) et de réviser les financements des logements en s'interrogeant sur la pertinence des outils de financement existants, notamment les aides.

98 - Construire et rénover

Afin de répondre à une demande qui ne cesse de croître, il faut engager un plan décennal volontaire et ambitieux : construire un demi-million de logements neufs par an et demander aux bailleurs sociaux de doubler leur production. Une nouvelle phase de rénovation urbaine doit aussi être lancée sans délai pour renouveler l'offre dans les quartiers et relancer la mixité sociale en évitant la paupérisation et le communautarisme.

99 - Équité :

Rendre possible une véritable égalité des chances en donnant à chacun dès l'enfance, des conditions de vie adaptées à ses besoins, logement, éducation, apprentissage d'un métier, deuxième chance après un échec scolaire.

100 - Solidarité et Entraide :

Une nouvelle Devise pour la France : Solidarité et Entraide auront pour conséquence une priorité à l'Éducation avec d'abord la Maternelle où se construisent les compétences qui permettront le respect de la nouvelle devise et ensuite une insistance sur l'articulation entre l'École et l'Enseignement Supérieur, portes du métier et des savoirs utiles aux citoyens.